

Bulletin d'inscription TOULOUSE

Formation à la Communication Profonde Accompagnée®

A renvoyer à: Nathalie GRUEL – 3 route de Senebret - Kerousse – 56620 CLEGUER

Les inscriptions sont prises en compte à la réception du bulletin d'inscription et à la réception du dossier complet accompagné d'un chèque d'acompte d'un montant de 200€.

Le chèque (libellé à l'ordre de GRUEL) sera encaissé seulement après le premier module de la formation (sauf en cas d'échéancier prévu ensemble).

Nom.....**Prénom**.....

Profession..... Date de naissance

Adresse personnelle

.....

Tel 1..... Tél 2

Mail.....

La formation en Communication Profonde Accompagnée ® s'adresse aux professionnels de la relation d'aide, et aux personnes souhaitant s'y engager (sur entretien téléphonique).

Elle est aussi ouverte aux personnes souhaitant accompagner un proche privé de parole..

Un travail thérapeutique personnel est demandé pendant la formation. Ce suivi est le garant d'une probité professionnelle et contribue à éviter une récupération personnelle de l'accompagnement.

Il est indispensable que vous ayez expérimenté un minimum de 3 séances de CPA pour suivre cette formation.

Entre deux modules, il est vivement conseillé aux stagiaires de pratiquer entre eux et de s'entraîner aussi souvent que possible.

Une pratique de supervision est demandée ensuite pour tout praticien en Communication Profonde Accompagnée®, comme elle l'est dans toute relation d'aide. Le rythme de cette supervision sera défini par vous-même, selon vos besoins, avec un minimum de 2 fois par an.

L'Analyse des pratiques est impérative au moins deux fois par an dès lors que vous pratiquerez.

La durée de la formation est fixée à : 19 jours, 133 heures soit 7 heures par jour.

Le prix de la formation est fixé à :

Module 1 : 440€

Module 2 : 440€

Module 3 : 440€

Module 4 : 440€

Module 5 : 330€

Un échancier peut être proposé sur la durée de la formation sur un montant de 1760 euros, le module 5 étant proposé par Martine Garcin, il sera à lui régler directement lors du module.

Les déplacements, l'hébergement et les repas sont à la charge du stagiaire.

Le module 1 débutera du 16 au 19 novembre 2018. Les formatrices seront Nathalie GRUEL pour les modules 1/2/3/4 et Martine Garcin-Fradet pour le module 5.

Les modules 1/2/3/4 auront lieu à LAUNAGUET

Le module 5 se déroulera à Paris. La formatrice pour le module 5 est Madame Martine GARCIN FRADET. Ce module peut se faire n'importe quand après le premier module et jusqu'à 1 an après la fin du module 4.

La formation est organisée pour un effectif de 10 stagiaires maximum.

En dessous de quatre stagiaires, les dates de début de formation seront reportées aux dates prévues pour le module suivant.

A compter de la date de signature de la présente inscription, le stagiaire a un **délai de 10 jours** pour se rétracter. Pour ce faire, il en informe Madame GRUEL par mail qui lui confirmera la réception du mail en retour. Son chèque d'acompte lui sera restitué dans les plus brefs délais. Il en est de même si la date de début de formation est reportée. Le stagiaire déjà inscrit bénéficie d'un délai de 10 jours pour se rétracter, à partir de la réception de l'information du changement de date de début de formation.

A remplir signé et daté, complété du questionnaire rempli. Merci.

Le Stagiaire
Signature + « lu et approuvé » + date

La formatrice - Nathalie GRUEL
Signature + « lu et approuvé » + date

Nathalie GRUEL – Siret 53335721600027
Membre d'une Association de Gestion Agréée par l'Administration Fiscale
TVA Non applicable Article 293-B du Code Général des Impôts

QUESTIONNAIRE à envoyer avec la demande d'inscription à la formation CPA

(Utilisez le dos de la feuille si vous avez besoin de plus de place)

1) PARCOURS

2) DIVERSES FORMATIONS (diplômantes ou non)

3) TRAVAIL THERAPEUTIQUE (individuel, groupe ou toute autre expérience de connaissance de soi)

4) EXPERIENCES PROFESSIONNELLE OU PERSONNELLES EN LIEN AVEC LA RELATION D'AIDE